

Le Tannayroli



Novembre 2002

No 9

LE BILLET DU SYNDIC

La sécurité en question

La sécurité, thème d'actualité, est une des priorités du nouveau syndic de Tannay, William Muhlemann.

Dans cet entretien il nous fait part de ses constats, de ses craintes, mais aussi des projets visant à prendre le problème sécuritaire à bras le corps.

La « sécurité » est un thème vaste. Qu'est-ce que ce terme englobe pour vous?

Il y a trois pôles sur lesquels nous allons agir: la sécurité routière, les vols, et la jeunesse. Nous avons fait des constats dans chacun de ces domaines, qui nous incitent à prendre des mesures concrètes.

Quelles les mesures concernant la sécurité routière?

Nous allons construire le giratoire menant à la route de St-Cergue et limiter la vitesse dans le village à 30Km/h. Nous avons aussi un appareil pour mesurer la vitesse que nous installons dans les endroits sensibles. Nous nous sommes rendus compte que c'est souvent les habitués de l'endroit qui roulent de manière excessive. Notre intention, est de rendre attentives ces personnes, d'en appeler à la solidarité.

Et le projet concernant la sécurité à domicile?

Nous avons un contrat avec une société de sécurité, la SDS, c'est une police privée de dissuasion. Elle n'a pas les mêmes droits que la police cantonale, mais ses agents ont la possibilité de procéder à des arrestations, et d'appeler la police si nécessaire. Leur action s'étend sur toute la commune. Ils nous livrent un rapport hebdomadaire, une sorte d'évaluation. Le seul hic, c'est qu'ils n'ont pas assez de moyens. Par exemple, ils n'ont pas le droit de verbaliser,

sur le domaine public ce qui diminue leur efficacité; mais nous avons déposé une demande de modification dans ce sens ce qui accroîtrait leur action. Le but, bien entendu, n'est pas de remplacer la police cantonale, mais de collaborer étroitement avec elle. La réponse va tomber à la fin de cette année.

La sécurité au niveau de la jeunesse vous tient spécialement à coeur. Pourquoi?

La municipalité dépense beaucoup d'énergie pour contre-carrer les déprédations de jeunes. Ce sont des adolescents qui viennent d'un peu partout, et dont le seul but est de casser, de racketter, d'enlaidir ce qui est beau, de se battre même entre eux. Il ne s'agit pas de simples « *bêtises de jeunes* ». C'est carrément une culture de la violence, dont le but est de manquer de respect au monde entier.

Qu'avez vous prévu pour améliorer cette situation?

Il n'y a pas de solution toute faite, ou totalement efficace. Nous partons surtout du principe qu'il ne sert à rien de « *sortir la matraque* ». Nous voulons bâtir un centre où les jeunes de *Terre Sainte* peuvent se rencontrer, discuter, partager. Mais avant cela, nous avons besoin de leur avis. Un questionnaire, adressé directement aux jeunes, sera lancé dans les écoles à la rentrée 2002-2003. Nous leur donnerons la parole, ils pourront s'exprimer librement et anonymement. Mais pour qu'un tel défi réussisse, nous avons besoin du soutien complet des parents. Si les jeunes sont d'accord de travailler avec nous en synergie, et que leurs parents se dressent contre les autorités en disant: « *ça ne nous concerne pas* », un tel projet ne verra jamais le jour. Et la paix non plus. Mais nous sommes confiants.

Propos recueillis par Pablo Davila

Déchetterie

Depuis le mois d'avril 2002, notre déchetterie sise sur le parking du Château fonctionne avec des horaires d'ouverture bien établis à une cadence de 4 fois par semaine et ceci suite aux problèmes que nous vous avons communiqués lors d'une précédente édition.

Après les 6 premiers mois d'activité, nous pouvons tirer les premières conclusions et à cet effet, nous sommes satisfaits des résultats obtenus. En effet, avec ce système qui fait l'objet de contrôles, nous avons moins de problèmes avec nos prestataires récupérateurs, surtout au niveau des déchets verts (gazon, feuilles et branchages) ce qui n'était pas le cas auparavant.

Nous tenons à vous remercier des efforts que vous faites dans le tri des déchets et vous prions de continuer dans la même voie.

Nous vous remettons ci-dessous les heures d'ouverture:

Lundi	16 h 00 à 18 h 00
Mercredi	16 h 00 à 18 h 00
Vendredi	16 h 00 à 18 h 00
Samedi	10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00



Tannay dans les temps anciens



Une nouvelle fois, Monsieur Henri Rapin nous compte ici, à sa façon, ce que fut autrefois la vie du village.

Le chemin des Combettes devenu hors d'usage
Vendu à Semoroz pour trois Louis d'or neuf.
Les actes sont signés chez le notaire en charge
Chez F. Duvillard habitant quartier Neuf.

En cette fin de siècle, la Révolution gronde
Et Berne s'en inquiète avec les gens de Vaud.
On veut leur faire croire qu'ils sont bien en ce monde
Et que Leurs Excellences vont leur faire un cadeau.

La Commission de Nyon fait appel à Tannay
D'avoir un délégué pour la noble commune
Présent à l'assemblée qui a lieu au Palais
Et pour prêter serment montant à la tribune.
Un citoyen de Nyon présente ce pouvoir
De préfet du district et nomme pour la forme
Citoyen Duvillard car grâce à son savoir
Il saura diriger la nouvelle réforme.

Le temps passe très vite et quoiqu'il adienne
Déjà la première municipalité
Est assermentée dans les semaines qui viennent
Et tout cela se passe au début de l'été.
Le premier président est Jacques Ducosterd
Elle est formée déjà que de trois magister.
Déjà en mil huit cents, baron Jacques Necker
Propose aux communaux comment payer la dîme
Pour le blé, pour le vin en l'augmentant d'un tiers
Pour le chanvre et blé noir, il faut qu'on la supprime.

A cette même époque, Tannay perd un procès
Concernant le chemin au raccourci sensible
Conduisant au Signal dès le pont du Piacet

Contre les riverains qui sont parfois terribles.

En mai mil huit cents deux, vers 4 h. du matin,
Un groupe de vauriens nommé Bourla Papey
Pénètre avec fracas au château de Coppet
Détruisant les archives, livre et parchemin.
C'est une perte immense pour l'histoire locale
Et on ne sut jamais ce qu'on fit aux vandales.

Durant la même année, la commune avec Mies
Et Chavannes-des-Bois doit trouver des soldats
Former un contingent, une simple armada
Qui s'en iront rejoindre les troupes d'Helvétie.

Nous sommes en pleine révolution vaudoise
Menée depuis Paris par un sieur De La Harpe
Et autres étudiants portant le grande écharpe
Du parti libéral voulaient que l'on pavoise



(photo aimablement prêtée par Mme Christa Flamm)

Le Port

Le PPA préliminaire (plan partiel d'affectation) a été déposé au mois de juin pour consultation auprès des divers services de l'Etat, après que les prestataires aient collaboré avec ceux-ci durant de nombreux mois. Le souhait des communes de Mies et Tannay et de la coopérative du Port du Torry, serait d'aménager des parkings le long de la RC1/b (route suisse) en affectant une partie de la route, à une voie de débord et de parking, le tout séparé par une piste herbeuse, distincte des voies de circulation actuelles. Parallèlement, cet aménagement entraînerait une réduction de la vitesse sur ce tronçon qui passerait à 60kmh correspondant au désir des Municipalités d'accroître la sécurité et d'améliorer le confort des riverains en réduisant les nuisances automobiles.

Le dossier annoté est attendu dans les tous premiers jours de ce mois. Les commentaires de l'Etat sont attendus avec impatience, tant par les souscripteurs que par nos habitants, car cet important projet permettra de renforcer l'attrait touristique de notre région



Le parking Benuyer

La Municipalité a décidé de prendre des mesures draconiennes concernant le parking Benuyer. Dès la saison 2002-2003, une réglementation sera mise en place afin d'interdire, **dès le 15 juin et ce jusqu'au 15 octobre** le parking sauvage des bateaux et remorques durant la saison d'été. Dès le 16 octobre 2003, les locataires du port auront la possibilité de parquer leur bateau durant la saison d'hiver, sur le parking Benuyer ce, contre l'acquisition d'un macaron qui pourra être acheté auprès du bureau communal. Il sera procédé à l'évacuation de tout véhicule ne se conformant pas au règlement aux frais du propriétaire et à ses risques et périls.

Promenons-nous...

C'est vrai qu'il est bien agréable de se promener dans notre campagne et dans nos parcs, que cela soit en famille ou avec nos amis chiens.

Mais pour que cela reste un plaisir, nous vous saurions gré de bien vouloir tenir vos canidés en laisse et d'éviter de leur laisser faire leurs besoins un peu n'importe où.

Savez-vous que les crottes de chiens pourraient être vecteur de bactéries qui sont responsables d'avortement chez les vaches et de leur mort, suite à des complications ?

De plus, à l'heure où, nous, consommateurs exigeons de plus en plus des produits « bio » contrôlés, il nous semble que nous pouvons, nous aussi, faire un effort et de ne pas laisser souiller nos prés qui sont eux, finalement, l'assiette du bétail.

Nous vous remercions d'être attentifs et de respecter notre environnement pour le bien de tous.



Les Aînés de Tannay à Expo_02

Invités par les autorités communales de Tannay, les aînés de Tannay ont eu l'occasion et le plaisir de visiter ou revisiter les artéplages de Neuchâtel et d'Yverdon, le vendredi 27 septembre 2002.

Partis dès potron-minet de Tannay, une quarantaine de participants ont pris place dans un bus confortable. Après une pause-café à l'aire de Bavois, les visites ont commencé par l'artéplage de Neuchâtel. Par petits groupes ou individuellement, chacun avait la liberté de visiter les différents éléments de l'artéplage, au gré de sa fantaisie ou de la patience qu'il fallait avoir dans les files d'attente ! A midi, regroupement au restaurant « le Bateau » se trouvant dans un bateau amarré dans le port, comme à Genève ! Un excellent repas « tout poisson » permit à chacun de reprendre des forces pour la suite de la journée, soit transport à Yverdon au moyen de la navette IRIS et visite de cette artéplage. Retour à Tannay sans incident. A relever la présence toute la journée de notre Syndic, William Muhlemann et de charmantes accompagnatrices qui tous, ont œuvré pour que chacun arrive à bon port. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que la Municipalité qui a eu la bonne idée de choisir ces destinations.

Quant à l'Expo_02 et à la visite des artéplages, le chroniqueur laisse à chacun le soin de tirer ses conclusions sur ce qu'il a vu ou aperçu, comme toute la cohorte des 10 millions de visiteurs.



Infos générales

En ce début de législature, la municipalité a de nombreux projets en cours, dont les principaux et plus urgents sont le giratoire à la route de St-Cergue, les ralentissements dans le village (exemple 30km/h), et le port de Mies—Tannay.

Une bonne nouvelle: les comptes de l'exercice 2001 se soldent par un excédent de revenus de Frs 1'023'692.92, par rapport à une perte budgétée de Frs 320'869.90.

Le bouclement final fait ressortir un bénéfice de Frs 6'318.72 après attributions et amortissement.

Je termine ce premier billet, en vous souhaitant chers citoyens et habitants de Tannay, d'heureuses fêtes de fin d'année.

La Municipalité fait des siennes « bis repetita... »

Pour la **4^{ème} fois**, depuis 1996, la Municipalité de Tannay a remporté le 3 novembre le Tir des Municipalités et a raflé le challenge mis en jeu avec un excellent score de 105 points, score néanmoins éloigné de l'année 2000 où notre commune s'était illustrée avec un score jamais égalé de 111 points !

L'on doit souligner que notre commune était fortement représentée avec son syndic William Muhlemann, Francine Guisan, Hermann Tschopp, Roger Krusi, Carlos Pereira, Claude Tchamkerten, Gilbert Caillet et Patrick Simon soit pas moins de 8 membres !

Résultats : Carlos Pereira (33) Claude Tchamkerten (33) Gilbert Caillet (36) et Patrick Simon (36)



Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public

Une parcelle de 1357 m. a été mise gratuitement à la disposition de La Clairière pour agrandir son parking.
La Commune de Tannay a adhéré à l'Association pour l'aménagement de la région nyonnaise, dénommée Conseil Régional du District de Nyon.
Adhésion à l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport de Genève - Cointrin. Notre Syndic est membre du Comité.
Prolongement de la construction d'un mur anti-bruit le long de la voie CFF.
Construction d'un Columbarium au cimetière de Tannay.
Un crédit de CHF 30'000.- a été accordé permettant de virer l'acompte de réservation des 20 places d'amarrage dans le futur port du Torry. Ces places seront ensuite louées à des habitants de la Commune qui n'ont pas les moyens de les acheter eux-mêmes.

***L* e marché de Noël aura lieu cette année à la salle communale**

Le samedi 7 décembre de 14h00 à 22h00 et le dimanche 8 décembre de 13h00 à 17h00.

Il y en aura pour tous les goûts ! Des stands des artisanats de la commune et de la région exposent.

Divers produits comme des fruits, des légumes, des sapins de Noël, des marrons chauds, du vin chaud, des raclettes, petite restauration, café et gâteaux seront en vente et raviront votre palais.

Spectacle de théâtre des enfants de la région pour petits et grands vers 16h00 le samedi.

La vie de la Commune

NAISSANCES

Le 27 septembre 2001, May Christopher Urs
Le 28 octobre 2001, Roulin Célia Sophie
Le 30 janvier 2002, Quennec Aidan John
Le 20 février 2002, Lopez Gozalo Javier et Luis
Le 24 février 2002, Lanzetti Yassine
Le 8 mai 2002, Richard Damien Mikaël
Le 13 mai 2002, Ghali Oussama
Le 18 mai 2002, Mottet Julien Alain
Le 27 mai 2002, Amann Alizée
Le 27 août 2002, Cairns Thomas William
Le 30 août 2002, Gallay Justine Lucette



MARIAGES

Le 19 octobre 2001, Hardegger Michel et Merlino Ivana
Le 6 décembre 2001, Prenleloup Gregory et Bertherin Sarah
Le 27 mars 2002, Sahli Christophe et Platt Stéphanie
Le 25 avril 2002, Mangeat Grégoire et Chaker Alia
Le 29 avril 2002, van Lanschot Hubrecht et Kroon Eliane Marie
Le 17 mai 2002, Mottet Marc et Santamaria Maria
Le 24 mai 2002, Ahman Peter Ingvar et Stagliano Annalisa

DECES

Le 21 septembre 2002, Weber Fritz



Le Tannayroli

Rédaction, articles et mise en page : Patrick Simon.

Impression : société TEX à Genève